MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Liberté Égalité Fraternité

Sous-direction des ressources humaines, des compétences et des moyens

Bureau des effectifs et de la formation

Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités

La Défense, le 15juillet 2024

Note à Mesdames et Messieurs

Destinataires in fine

Nos réf. : 24-1835

Affaire suivie par : Valérie GAUDINEAU Valerie.Gaudineau@developpement-durable.gouv.fr

Tél.: 01 40 81 78 03

Objet: Avis de stage - Formation au LOGICIEL « IREVE » n° 24-1835

PJ:-fiche d'inscription imprimable, si besoin.

I - LE CONTEXTE

La direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités (DGITM) a mis en œuvre l'application informatique IREVE (Imagerie Routière, Étalonnages, Visualisations, Exploitations) au sein des DIR et des services ultramarins depuis 2009.

La constitution et l'exploitation de banques d'images routières permettent aux gestionnaires des DIR et des services ultramarins de satisfaire de multiples besoins concernant aussi bien la gestion du patrimoine (connaissance de la configuration d'une portion particulière du réseau, relevés d'objets routiers à l'écran avec repérage précis sur la route, etc) que l'exploitation et la sécurité routière (connaissance de la signalisation verticale, des dépendances et équipements, de la configuration des points noirs ou zones d'accumulation d'accidents, etc).

Le matériel IRCAN Stéréovision permet d'acquérir des images numériques en couleur et en haute résolution de la route et de son environnement. Il est associé au logiciel d'exploitation IREVE qui permet aux gestionnaires de constituer et d'exploiter des banques d'images de leurs réseaux routiers.

Des prises de vues du réseau des DIR et des services ultramarins sont réalisées avec les systèmes d'acquisition IRCAN Stéréovision depuis 2009 et sont régulièrement mises à jour. Le logiciel de visualisation et d'exploitation IREVE a été déployé au sein de toutes les DIR et services ultramarins. Ce logiciel permet la localisation et la mesure d'objet d'intérêt particulier et a notamment vocation à alimenter les bases de données des DIR et des services ultramarins, en particulier ISIDOR. Il est également utilisé dans le cadre de programmations de travaux ou d'études de sécurité par des métropoles et des conseils départementaux.

ecologie.gouv.fr

92005 La Défense CEDEX

2 - CIBLE DE LA FORMATION

Cette formation s'adresse en priorité à tous les nouveaux utilisateurs du logiciel IREVE, mais également aux utilisateurs occasionnels et aux utilisateurs souhaitant une mise à jour de leurs connaissances grâce à la dernière version de ce logiciel.

Elle est principalement destinée aux administrateurs de données (ou gestionnaires) de réseau et de patrimoine, chargés d'études d'exploitation et chargé d'études sécurité.

Elle est ouverte aux personnels des DIR, des services ultramarins, du Cerema et de ses Directions Territoriales (Pôles SIR et possesseurs d'IRCAN Stéréovision par exemple). Les personnels de l'administration centrale (DGITM) sont également les bienvenus.

3 - OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectif <u>l'appropriation des différentes fonctions d'IREVE</u>, <u>avec un focus sur les nouveautés de la dernière version du logiciel IREVE</u>.

Au cours de la formation, les stagiaires se formeront au fonctionnement et à l'utilisation du logiciel (ergonomie, navigation, relevés et mesures dans l'image) et apprendront à exploiter et exporter les différents relevés réalisables (affichage de courbes, exports csv / kml-kmz / ISIDOR...).

Les stagiaires seront encouragés à transmettre ces compétences au sein de leurs services. Ils disposeront pour cela, de tous les éléments utilisés lors de la formation (logiciel diffusable, supports de présentation adaptables, exercices avec leur corrigé).

4 - PROGRAMME

La formation au logiciel « IREVE » se déroulera <u>en classe virtuelle</u> du CVRH de PARIS et sera constituée de :

• 4 modules de 3h (2h30 de formation suivie de 30 min de questions/réponses pour une assistance individualisée)

+

• 1 module de débriefing d'1h pour conclure la formation

Les 3, 8, 10, 15, 17 octobre 2024.

Les modules se composent à la fois de présentations et de démonstrations.

Une phase de 30 min sera mise en place en fin de chaque module pour une aide spécifique et individuelle.

À l'issue de chaque module, quelques exercices courts seront fournis afin de permettre aux stagiaires d'appliquer les notions présentées. Un temps d'échanges lors du module suivant permettra une correction d'exercices et de répondre aux questions des stagiaires.

Entre 2 modules, les stagiaires disposeront de quelques jours ouvrés pour intégrer le module et réaliser les exercices pratiques.

ecologie.gouv.fr

Séquences:

Le stagiaire s'engage à suivre tous les modules de la formation

<u>Module 1 – le 03 octobre 2024 de 9h à 12h (2h30 de formation + 30min assistance individualisée) :</u>
Présentation générale et démonstration des fonctionnalités du logiciel IREVE 3

Module 2 - le 08 octobre 2024 de 9h à 12h (2h30 + 30min):

Formation aux fonctionnalités de base de la visionneuse IREVE, navigation, mesures

Module 3 - le 10 octobre 2024 de 9h à 12h (2h30 + 30min) :

Saisie d'objets ponctuels et continus, optimisation des saisies et de l'environnement

Module 4 - le 15 octobre 2024 de 9h à 12h (2h30 + 30min) :

Exploitation des relevés, référentiel, affichage cartographique et de courbes, exports et imports

Module de debriefing – le 17 octobre 2024 de 11h à 12h :

Clôture de la formation avec discussions, échanges, questions, débouchés, utilisation future...

Entre chaque module, <u>le service de l'agent s'engage</u> à lui laisser 1h à 2h pour réaliser les exercices qui seront corrigés au module suivant.

5 – ORGANISATION

Les modalités pratiques de la formation seront envoyées avec les convocations des stagiaires. Une attestation de présence au stage sera délivrée aux participants en fin de session.

En cas de surnombre de candidatures lors de la clôture des inscriptions, le choix des stagiaires admis à suivre la formation s'effectuera par défaut selon les critères croissants suivants :

- 1 / date de prise de poste
- 2 / répartition de l'origine des services
- 3 / fonctions

En cas de candidatures multiples d'un même service, ce service précisera l'ordre de priorité des candidatures.

L'examen des candidatures sera fait par la maîtrise d'œuvre qui proposera à la validation de la Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités (DGITM), maître d'ouvrage, une liste des stagiaires répondant aux critères fixés (adéquation poste ou fonction occupée/cible, pré-requis suffisants, etc.).

Pour suivre cette formation en classe virtuelle, il est nécessaire de disposer du matériel suivant :

- Accès à un poste informatique équipé d'une caméra et d'un micro ;
- Installation de la dernière version du logiciel IREVE pour réaliser les exercices entre chaque session de formation. Ce logiciel sera transmis 15 jours avant la formation. Il nécessite des droits administrateurs pour être installé;
- Nous recommandons l'utilisation d'un grand écran avec une résolution full HD.

6 - INSCRIPTION

Je vous remercie de procéder à l'inscription par la procédure en ligne OUPS (cf fiche ci-jointe) au plus tard le 18 septembre 2024 avec le lien suivant :

http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/index.php?id_session=31153

En cas d'impossibilité d'utiliser le dispositif d'inscription en ligne, vous pourrez renseigner le bulletin de candidature joint en annexe au présent courrier et le faire parvenir, via la cellule formation de votre service, au CVRH de Paris pour le <u>18 septembre 2024</u> au plus tard sur la boîte de messagerie suivante : <u>inscription-formation-ifdc.cvrh-paris@developpement-durable.gouv.fr</u>

7 - CONTACTS

Pour obtenir tout renseignement ou précision complémentaire sur le contenu de la formation, le programme détaillé, les inscriptions, vous pouvez vous adresser à :

Florence CORDIER, au CVRH de PARIS, maître d'œuvre

Téléphone: 06 99 02 60 21

Courriel: florence.cordier@developpement-durable.gouv.fr

Si vous avez des questions d'ordre administratif, de programmation des actions de formation, vous pouvez vous tourner vers :

Valérie Gaudineau (DGITM/SDRHC/RHC2), Tél.: 01 40 81 78 03

Mel: valerie.gaudineau@developpement-durable.gouv.fr

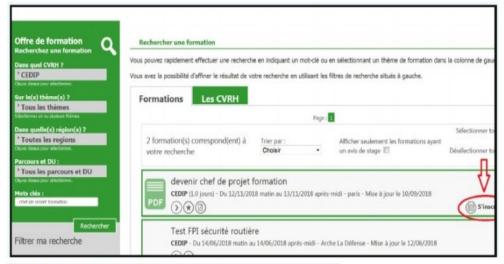
Signature:



http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr

Étape 1 🖒 La recherche d'une formation

Je recherche ma formation dans OUPS. Je peux choisir le lieu, le thème, la période de la formation, un mot clé ou afficher seulement les formations ayant un avis de stage.



Étape 2 🖒 L'inscription

Je clique sur « s'inscrire » et je remplis le formulaire en ligne.

Je n'ai jamais fait de formation au CVRH, tous les champs sont obligatoires.

J'ai déjà fait une formation au CVRH, une partie des données sont déjà rentrées, tous les champs vides sont obligatoires.

Étape 3 > Validation du supérieur hiérarchique

Mon supérieur hiérarchique reçoit un mail avec un lien pour valider ou refuser mon inscription. S'il refuse, la motivation du refus est obligatoire.

Étape 4 > Validation du correspondant formation

Si mon inscription est validée par mon supérieur hiérarchique, le correspondant formation de mon service reçoit un mail pour valider ou refuser mon inscription.

S'il refuse, la motivation du refus est obligatoire.

Étape 5 ⇒ L'inscription est validée La confidentialité des échanges est garantie.

Mon inscription est validée, je reçois un mail de confirmation, la procédure en ligne est achevée.

Je recevrai, après la date de limite d'inscription, une convocation ou une lettre de refus de la part du CVRH

Pour votre première inscription un didacticiel a été créé afin de vous accompagner

http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/didacticiel/story.html

Retrouvez l'offre de formation des ministères via l'application OUPS

http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr

BULLETIN DE CANDIDATURE

Direction Générale des Infrastructures, des Transports et des Mobilités Sous-direction des Ressources Humaines, des Compétences et des moyens / Bureau des effectifs et de la formation (RHC2)

FORMATION DGITM PNF IST 2024 / N° 24-1835

FORMATION au logiciel IREVE

CVRH DE PARIS

| 03, 08, 10, 15 et 17 octobre 2024 - en classe virtuelle | | | | elle | Date limite d'inscription : 18 septembre 2024 | |
|---|---|----------------------|--|-------------------------------------|--|--|
| à | retourner, via votre | | ation, au CVRH o n-paris@developpen | | | |
| | постраст топ | nation nation | риношистеррен | ioni udrasio.godvin | | |
| NOM | | | PRÉNO M | | SEXE (H/F) | |
| SERVICE (DDT) | | | | N° DU DÉPARTEMENT SERVICE | DU | |
| GRADE | | | | | | |
| FONCTIONS | | | | | | |
| ADRESSE COURRIEL | | | | | | |
| CATÉGORIE FO | NCTION PUBLIQUE | | | | | |
| A+ " | | В | C ⁻ | OPA □ | CONTRACTUEL " | |
| MTECTA | INE DU DEMANDEUR M attentes (obligatoire) | AAF º | AUTRE MIN. ÉTAT | COLLECTIVITÉ | AUTRE º | |
| Si ma candidature est retenue, je m'engage à suivre l'intégralité de cette formati | | cette formation | Date et signature : | | | |
| AVIS DU SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE | | | VISA | VISA DU RESPONSABLE RH OU FORMATION | | |
| À MOTIVER CI-APRÈS : | | À MOTIVER CI-APRÈS : | | | | |
| DATE ET SIGNATURE : | | DATE ET | DATE ET SIGNATURE : | | | |

Tour Séquoia 92005 La Défense CEDEX

ecologie.gouv.fr

LISTE DES DESTINATAIRES

Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs interdépartementaux des routes (DIR),

• Secrétariat général / Service formation

Messieurs les directeurs des services ultramarins :

- Secrétariats généraux / Services formation,
- Services de transport

Messieurs les directeurs du CEREMA/Directions territoriales :

· Secrétariat général / Service formation,

Copie à :

- DGITM/DMR/TEDET/CTE: David CHEINISSE
- CEREMA/DterSO/DM/SDI: Laurence PELLEGRINA-KLOCEK
- CEREMA/ DterEst / AS / ENDSUM: Valérie MUZET et Guillaume GUBLIN
- CVRH de Nancy : Etiennette LERSY-PIOT (responsable thématique)
- CVRH de Paris : Florence CORDIER